



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cheques vacances

Question écrite n° 47303

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle, demande a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme s'il peut dresser un premier bilan de l'action de son ministere, annoncee en juin 1996, tendant a « developper massivement le cheque vacances ».

Texte de la réponse

Imagine dans les annees 1970, le cheque-vacances s'est developpe a partir de 1982 grace a l'agence nationale pour les cheques-vacances. Il connait aujourd'hui une croissance rapide qui prouve son utilite. En effet, on estime que le tiers au moins de ses beneficiaires ne prendrait pas de vacances sans ce systeme. C'est pourquoi, le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme entend poursuivre le developpement du cheque-vacances afin de favoriser le tourisme populaire. Dans le cadre de cette politique, les resultats estimes pour 1996 de l'agence nationale pour les cheques-vacances montrent que les efforts deployes portent leurs fruits. Ainsi, le volume d'emission des cheques-vacances s'est eleve a 2 473 MF, en progression de 28 % par rapport a 1995. L'activite entreprise (collectivites territoriales et fonction publique hospitaliere), directement geree par l'agence, a connu une augmentation de 36 % ; celle de la Poste et de France Telecom s'est accrue de 22,7 % et celle de la fonction publique d'Etat, qui represente un tiers de l'activite globale, s'est accrue de 20,4 %. Le volume de remboursement s'est eleve a 2 181 MF, en progression de 25,5 %. Cette forte croissance de l'activite est conforme a la strategie mise en oeuvre en 1994 et confirmee par les orientations du conseil d'administration de septembre 1995. A la fin 1996, l'ANCV est en avance de plus de 170 MF sur ses objectifs a moyen terme qui se situent a 4 500 MF a l'horizon de l'annee 2000. Le resultat net de l'agence devrait etre compris entre 25 et 28 MF. Ce resultat est tout a fait satisfaisant dans un contexte de forte baisse des taux d'interet, d'autant que le montant des plus-values latentes du portefeuille au 31 decembre 1996 est evalue a 16 MF contre 12 MF au 31 decembre 1995.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47303

Rubrique : Conges et vacances

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 189

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1662